FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE BRETAGNE

«VERS UN MOUVEMENT COMMUN»



FEUILLE DE ROUTE

2025-2027

PROJET FEDERAL 2024-2030

« SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin »



Ensemble, construisons l'avenir de notre réseau !

Notre projet fédéral est le fruit d'une dynamique collective visant à renforcer notre impact et à répondre aux défis de notre société.
Il s'appuie sur les valeurs qui nous animent : dignité humaine, solidarité, démocratie.

Ce document est conçu pour vous donner une vision claire des axes stratégiques et des actions concrètes que nous portons ensemble.
Il s'adresse à toutes celles et ceux qui, au quotidien, font vivre notre réseau : habitants, bénévoles, salariés, partenaires et acteurs institutionnels engagés.

Votre implication est essentielle !

Ce projet fédéral est avant tout un outil pour nourrir nos pratiques, favoriser les échanges et amplifier notre mobilisation collective.

SOMMAIRE

NOTRE FÉDÉRATION ENGAGÉE, POUR QUEL AVENIR ? P5

COMPRENDRE LA FCSB EN UN CLIN D'ŒIL P10

NOTRE ORGANISATION : COMMENT ÇA FONCTIONNE P17
Carte du réseau P19
Le Bureau P20
Le Conseil d'Administration P21
L'équipe salariée P22

FEUILLE DE ROUTE 2025-27
Missions socles P24
Objectifs prioritaires P34

GLOSSAIRE P41

NOS PARTENAIRES P45

UN PROJET FÉDÉRAL À FAIRE VIVRE ENSEMBLE P46



NOTRE FÉDÉRATION ENGAGÉE, POUR QUEL AVENIR ?

(Les mots en italique sont définis dans le lexique)

"La Fédé c'est nous, les centres sociaux, qui s'unissent et s'engagent"

Par *l'adhésion-reconnaissance*, chaque structure entre de façon pleine et entière dans un *mouvement*.

Le maillage territorial à l'échelle régionale et l'appui en proximité traduisent la force de notre réseau : Ensemble nous sommes plus forts pour agir.

En 20 ans, la *Fédération* s'est renforcée par l'implication de nos structures adhérentes plus nombreuses, lui conférant une reconnaissance et une place dans le paysage des institutions et des partenaires.

Si notre premier projet fédéral visait à faire ensemble, 20 ans plus tard, la Fédération devient un acteur en capacité d'assumer sa dimension *politique*.

Mobilisés quotidiennement dans les territoires auprès de chacun-e, nous sommes légitimes à faire entendre les voix de tous et toutes.
Dans un environnement en mutation sur le plan sociologique et politique, la Fédération alerte sur :

- La mise en danger de la démocratie.
- La précarisation de la société.
- La montée de l'individualisme.
- Les discriminations et les discours de haine.

La Fédération s'engage à œuvrer à la prise en compte de l'urgence climatique et environnementale, et particulièrement de ses conséquences sociales.

La Fédération milite pour *l'accueil inconditionnel* des personnes dans les structures et le respect de la démocratie, le développement de l'esprit critique par l'éducation et le débat.
La pratique démocratique permanente n'admet pas qu'on réduise au silence des personnes, des opinions minoritaires ou divergentes.
Présente dans l'espace public, elle est un élément clé du lien social.

La Fédération défend une éthique pour peser dans les transformations sociétales, une éthique qui s'élabore sur du concret.

Nous reconnaissons la personne. Elle est multiple par ses identités, ses efforts, ses convictions, ses affects, ses idées. Nous lui faisons confiance. L'engagement est réciproque. Nous créons les conditions d'un engagement possible. Nous construisons une confiance mutuelle.

La Fédération est un mouvement militant du *concept centre social*.

Nous nous engageons à co-construire des processus de démocratisation.

Quel est le rôle des personnes et des structures dans la démocratie de demain ?
Où se joue la démocratie ?

Nous mettons en œuvre et défendons dans notre organisation interne le principe démocratique du «travail associé» bénévoles et salariés.

- Nous portons le débat au cœur de notre pratique.
- Nous portons le débat dans les espaces publics.
- Nous portons le débat au cœur de la cité, du politique.

Le politique implique de prendre en compte la dimension sensible de la société dans nos manières de faire démocratie.

La reconnaissance des personnes dans leur globalité se manifeste par l'accueil, l'écoute, le soutien de leur voix, leur rôle politique, leurs trajectoires individuelles, leurs cultures, leurs affects. C'est défendre et garantir les *droits culturels*.

En développant l'esprit critique, par la démocratisation de l'accès au savoir et la pratique de l'échange, du débat, de l'action collective, nous nous inscrivons dans l'éducation populaire.

L'action du centre social s'incarne par l'animation globale : elle est une réponse à une écoute, elle est une rencontre, une analyse des envies, des colères, des besoins des personnes, à partir d'elles-mêmes, en les faisant participer, en mobilisant leurs ressources.

Par la mise en œuvre d'un projet de territoire partagé et coordonné, le centre social porte une ambition d'amélioration de la situation de la personne et de son environnement. Le développement social local vise la transformation et la promotion sociale.

NOS PRINCIPES

- La Fédération s'identifie aux organismes reconnus d'intérêt général, en cela elle doit être financée par les pouvoirs publics.
- La Fédération, riche de son Histoire, au-delà de ses fonctions fédérales de bases, innove, expérimente. C'est un laboratoire d'idées et d'actions nouvelles.
- La Fédération, dans son évolution d'un réseau à un mouvement, est en capacité de prendre des positions et se mobiliser sur des actions politiques et des sujets sociétaux.
- La Fédération étend son partenariat avec les organisations et les institutions et en particulier l'État.
- La Fédération revendique les processus démocratiques pour faire entendre les voix des personnes dans les espaces publics et dans les espaces de mise en œuvre des politiques publiques.
- La Fédération défend les principes de laïcité pour faire vivre les valeurs de démocratie, solidarité et dignité.



LEXIQUE

- **Adhésion-reconnaissance :** L'adhésion à la fédération locale comme membre actif entraîne de fait l'obligation de reconnaissance au niveau national : le réseau (FCSB) reconnaît que les orientations et actions du centre social demandeur sont en adéquation avec ce projet commun et les valeurs de la Charte Fédérale. La FCSB envoie le dossier d'adhésion à la FCSF pour confirmation de la reconnaissance.

- **Le pacte fédéral rédigé par la FCSB :** a pour objet de préciser les relations entre les centres sociaux, les espaces de vie sociale adhérents et leur fédération régionale, en définissant les règles qu'ils se donnent volontairement, les uns par rapport aux autres. Son adoption concrétise la reconnaissance des droits et obligations réciproques. Il garantit la cohérence du fédéralisme mis en œuvre, renforce la légitimité de l'adhérent, comme celle de la fédération.

- **Mouvement :** est à entendre comme le cheminement d'une «fédération ressource – animation de réseau» à une dynamique collective de structures et de personnes qui s'unissent et s'engagent pour porter la dimension politique du projet fédéral.

- **La Fédération :** la Fédération représente l'ensemble des structures adhérentes ainsi que les différentes instances des organisations régionales (CA, Bureau, COM, CODEP, WESC…)

- **Politique :** Le mot « politique » a deux sens. « Le » politique, ce sont les conditions du vivre ensemble. « La » politique, ce sont les stratégies de la conquête et de l'exercice du pouvoir. La politique fédérale s'appuie sur les volontés des adhérents à construire ensemble un projet pour le bien commun. Elle est active dans la vie de la cité et entend participer à l'élaboration des politiques publiques. (Attention : ne pas confondre avec la politique partisane).

- **Accueil inconditionnel :** la personne est accueillie sans contrainte autres que le respect des autres et sans critères d'admissibilité, en référence à la déclaration universelle des droits de l'Homme et le principe de laïcité.

- **Concept centre social :** le concept s'appuie sur des théories de l'éducation populaire, de l'animation globale et le développement social local. Il se traduit en action par des débats, un accueil inconditionnel, une écoute, le développement du pouvoir d'agir des personnes, etc.

- **Droits culturels :** les droits culturels s'inscrivent dans le cadre juridique des droits de l'homme. Ils visent à faire reconnaître le droit de chaque personne à participer à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa culture et ses références, dans le respect des autres droits humains fondamentaux. Cf déclaration de Fribourg 2017.

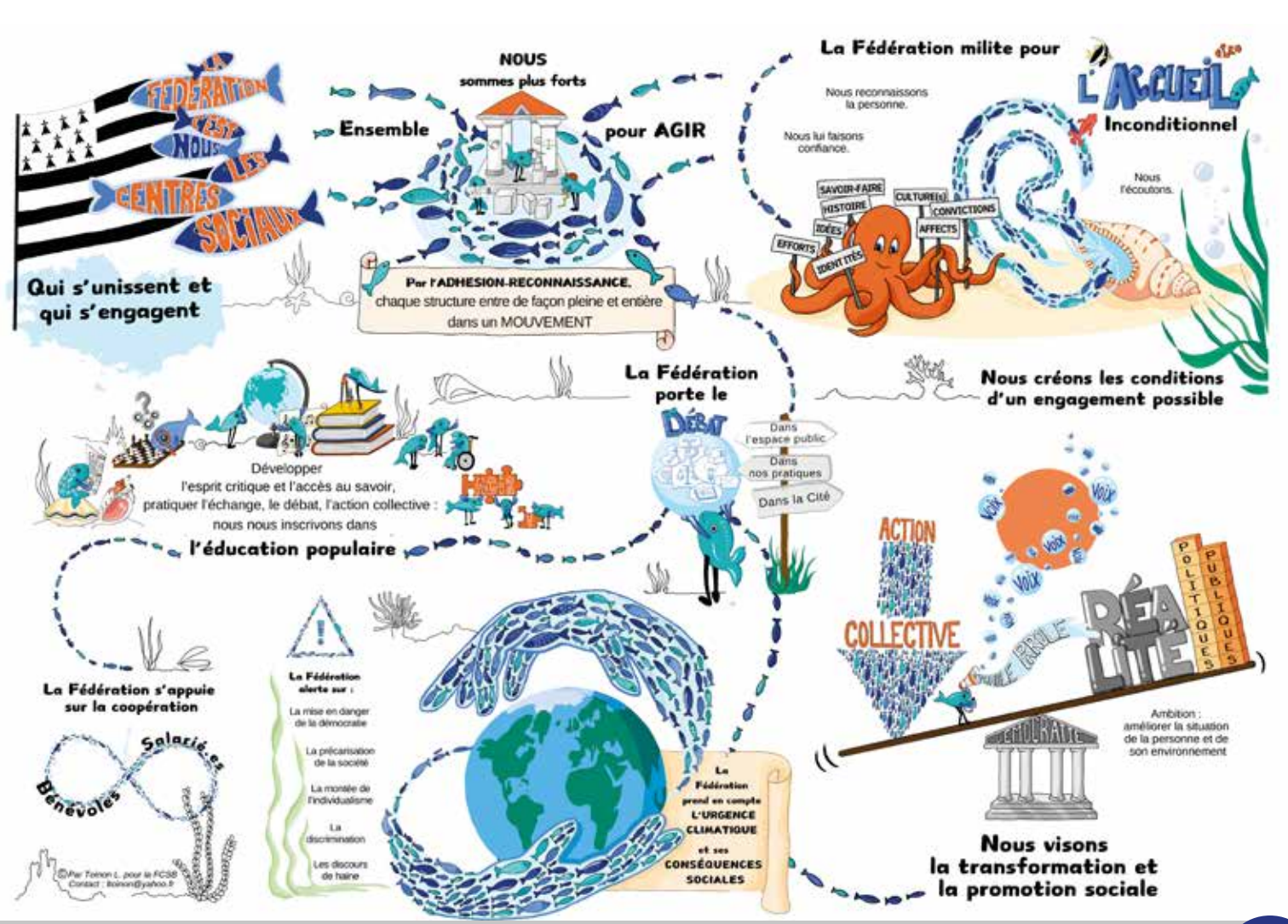
LA FÉDÉRATION EST NOUS LES CENTRES SOCIAUX
Qui s'unissent et qui s'engagent
NOUS sommes plus forts
Ensemble
pour AGIR
Par l'ADHESION-RECONNAISSANCE,
chaque structure entre de façon pleine et entière dans un MOUVEMENT
La Fédération milite pour
L'ACCUEIL
Inconditionnel
Nous reconnaissons la personne.
Nous lui faisons confiance.
Nous l'écoutons.
SAVOIR-FAIRE
HISTOIRE
IDÉES
EFFORTS
IDENTITÉS
CULTURE(s)
CONVICTIONS
AFFECTS
Nous créons les conditions d'un engagement possible
La Fédération porte le
DÉBAT
Dans l'espace public
Dans nos pratiques
Dans la Cité
Développer l'esprit critique et l'accès au savoir, pratiquer l'échange, le débat, l'action collective : nous nous inscrivons dans
l'éducation populaire
La Fédération s'appuie sur la coopération
Salarié.e.s
Bénévoles
©Par Tonon L. pour la FCSB
Contact : ltonon@yahoo.fr
La Fédération alerte sur :
La mise en danger de la démocratie
La précarisation de la société
La montée de l'individualisme
La discrimination
Les discours de haine
La Fédération prend en compte L'URGENCE CLIMATIQUE et ses CONSÉQUENCES SOCIALES
ACTION COLLECTIVE
VOIX
RÉALITÉ
POLITIQUES PUBLIQUES
Ambition : améliorer la situation de la personne et de son environnement
Nous visons la transformation et la promotion sociale

COMPRENDRE LA FCSB EN UN CLIN D'OEIL

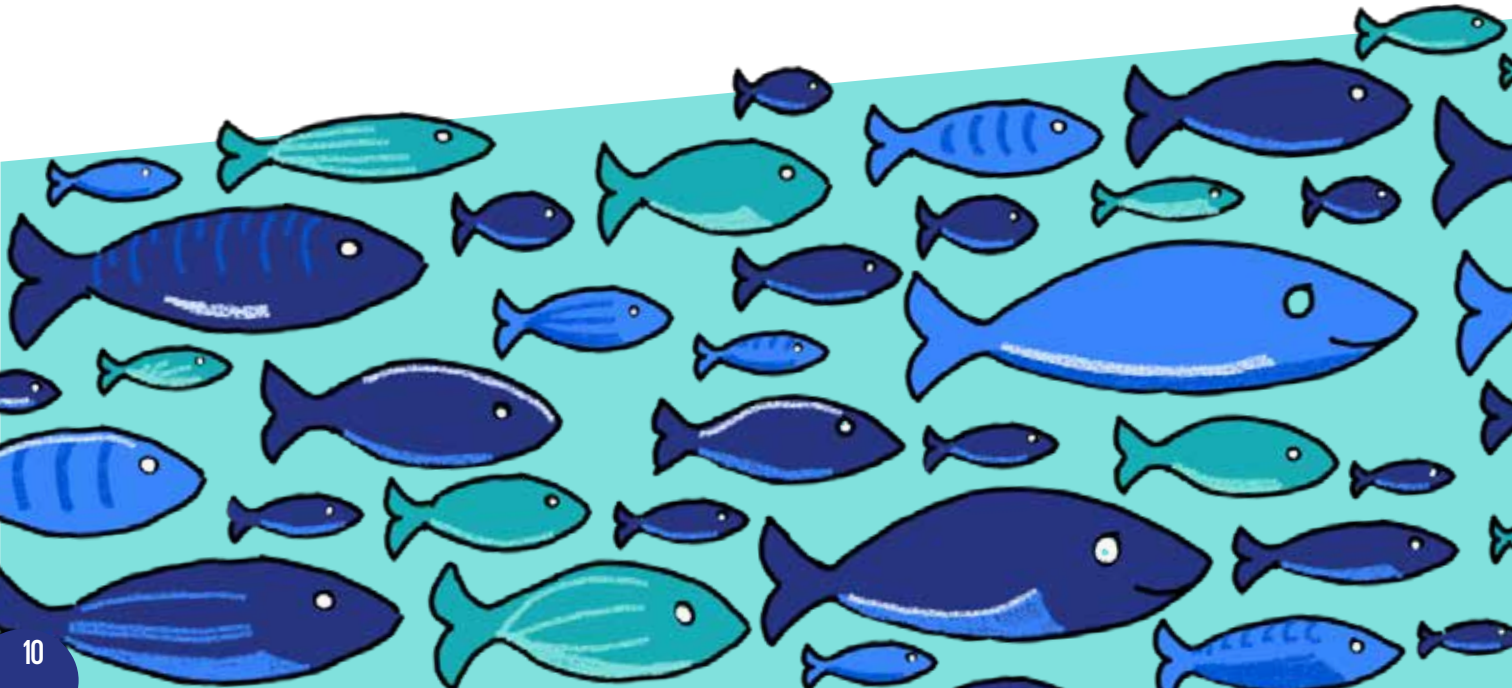

À L'ACCUEIL D'UN CENTRE, AUTOUR D'UN CAFÉ...

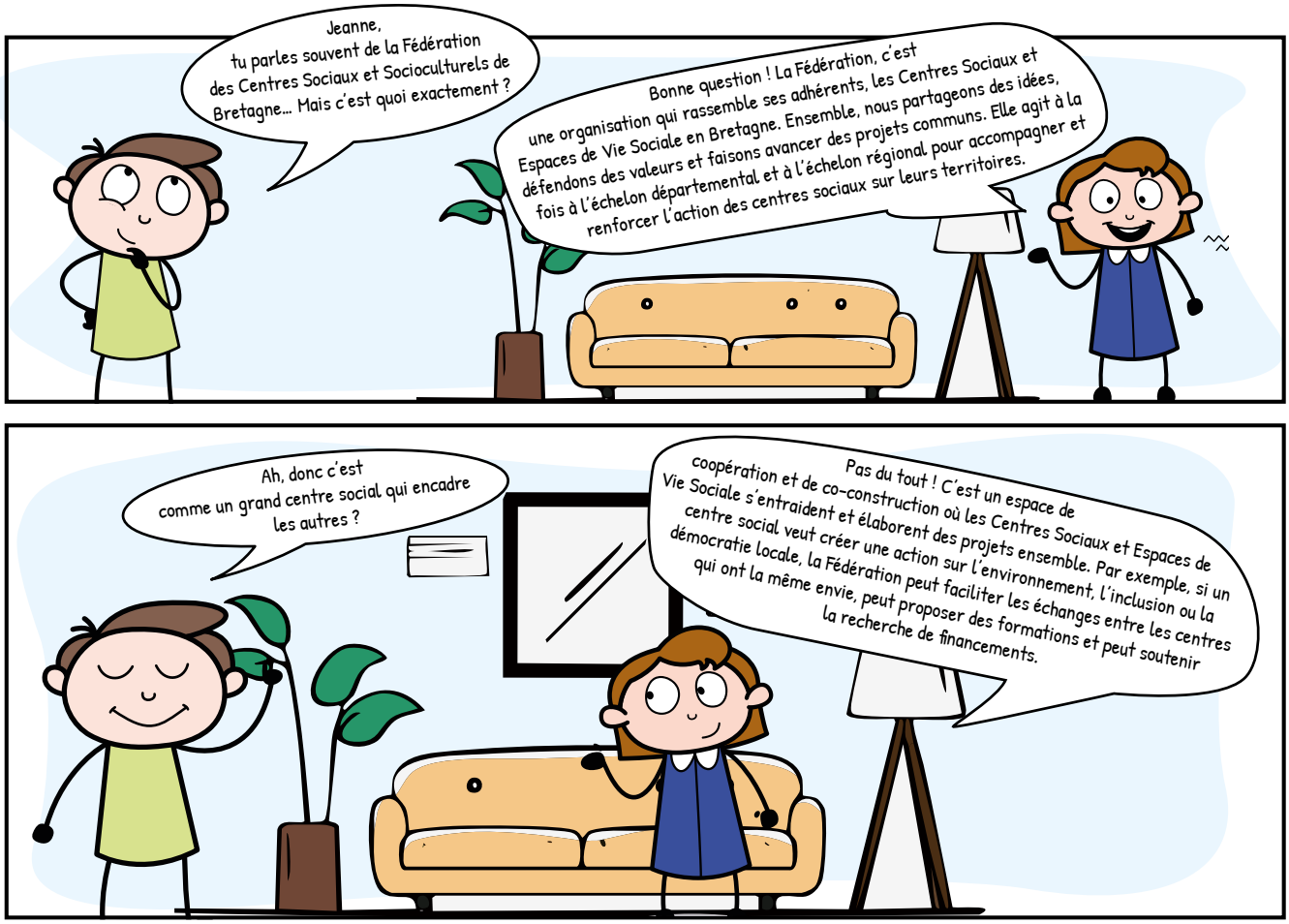

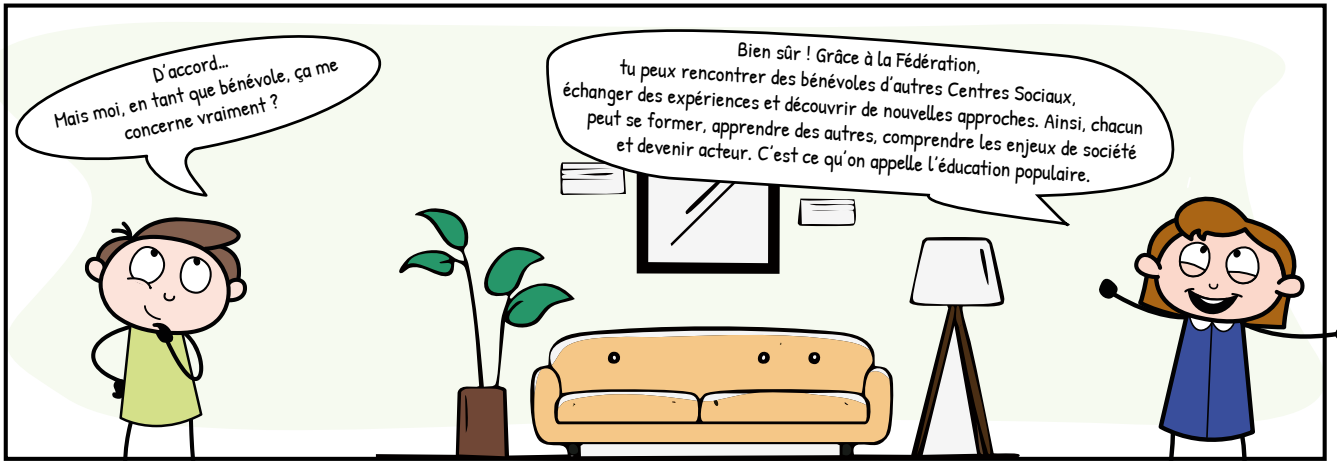
D'accord...
Mais moi, en tant que bénévole, ça me concerne vraiment ?
Bien sûr ! Grâce à la Fédération, tu peux rencontrer des bénévoles d'autres Centres Sociaux, échanger des expériences et découvrir de nouvelles approches. Ainsi, chacun peut se former, apprendre des autres, comprendre les enjeux de société et devenir acteur. C'est ce qu'on appelle l'éducation populaire.

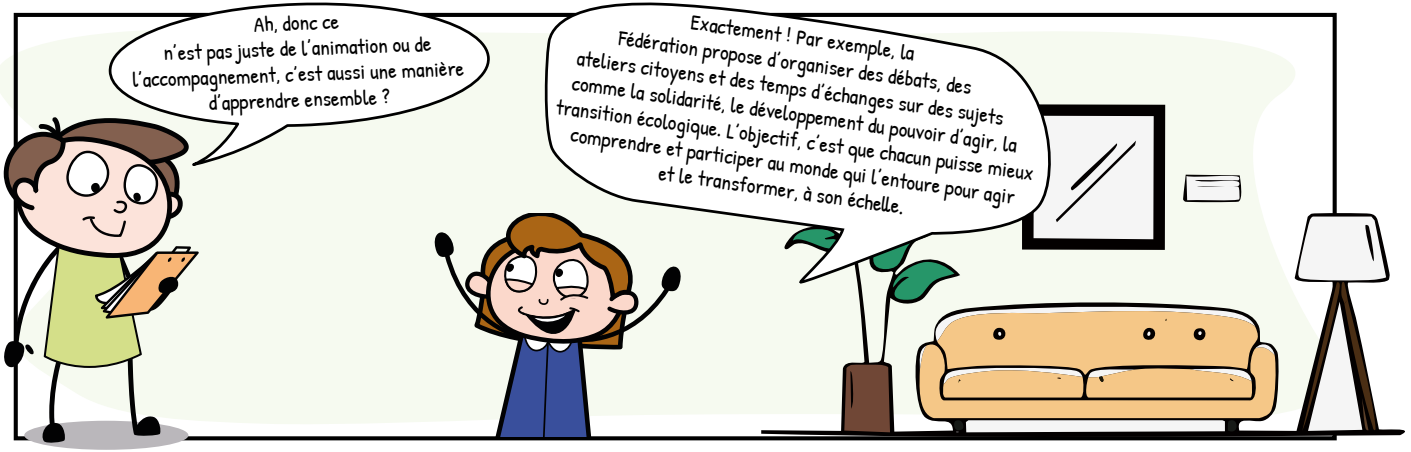
Ah, donc ce n'est pas juste de l'animation ou de l'accompagnement, c'est aussi une manière d'apprendre ensemble ?
Exactement ! Par exemple, la Fédération propose d'organiser des débats, des ateliers citoyens et des temps d'échanges sur des sujets comme la solidarité, le développement du pouvoir d'agir, la transition écologique. L'objectif, c'est que chacun puisse mieux comprendre et participer au monde qui l'entoure pour agir et le transformer, à son échelle.

À l'accueil d'un centre, autour d'un café...

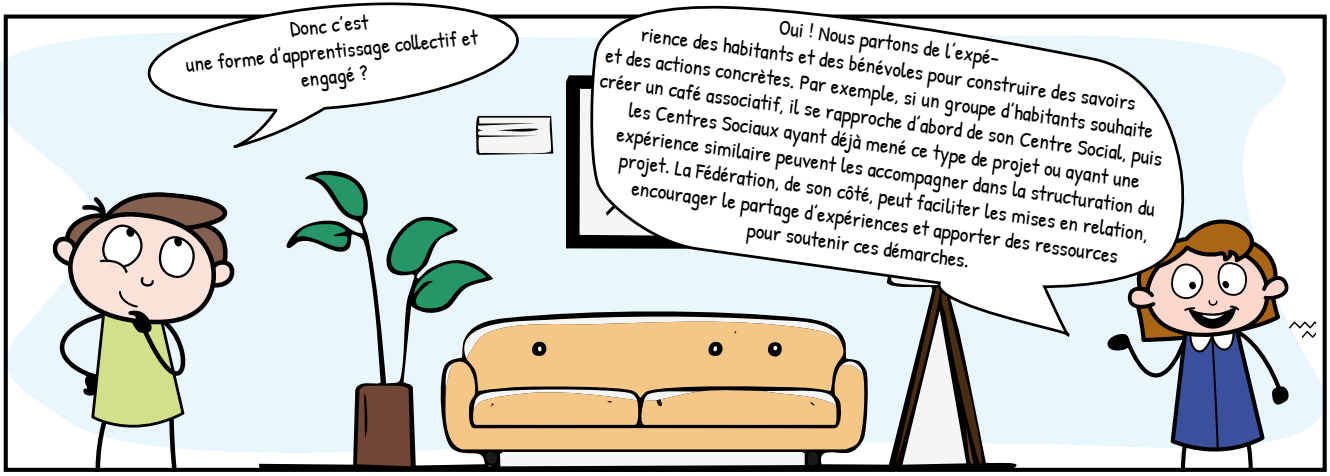

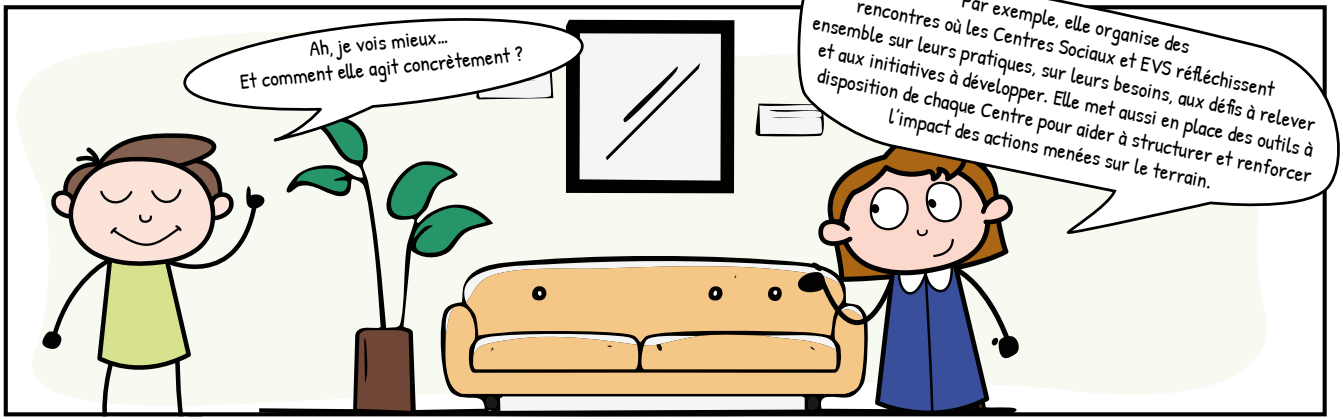

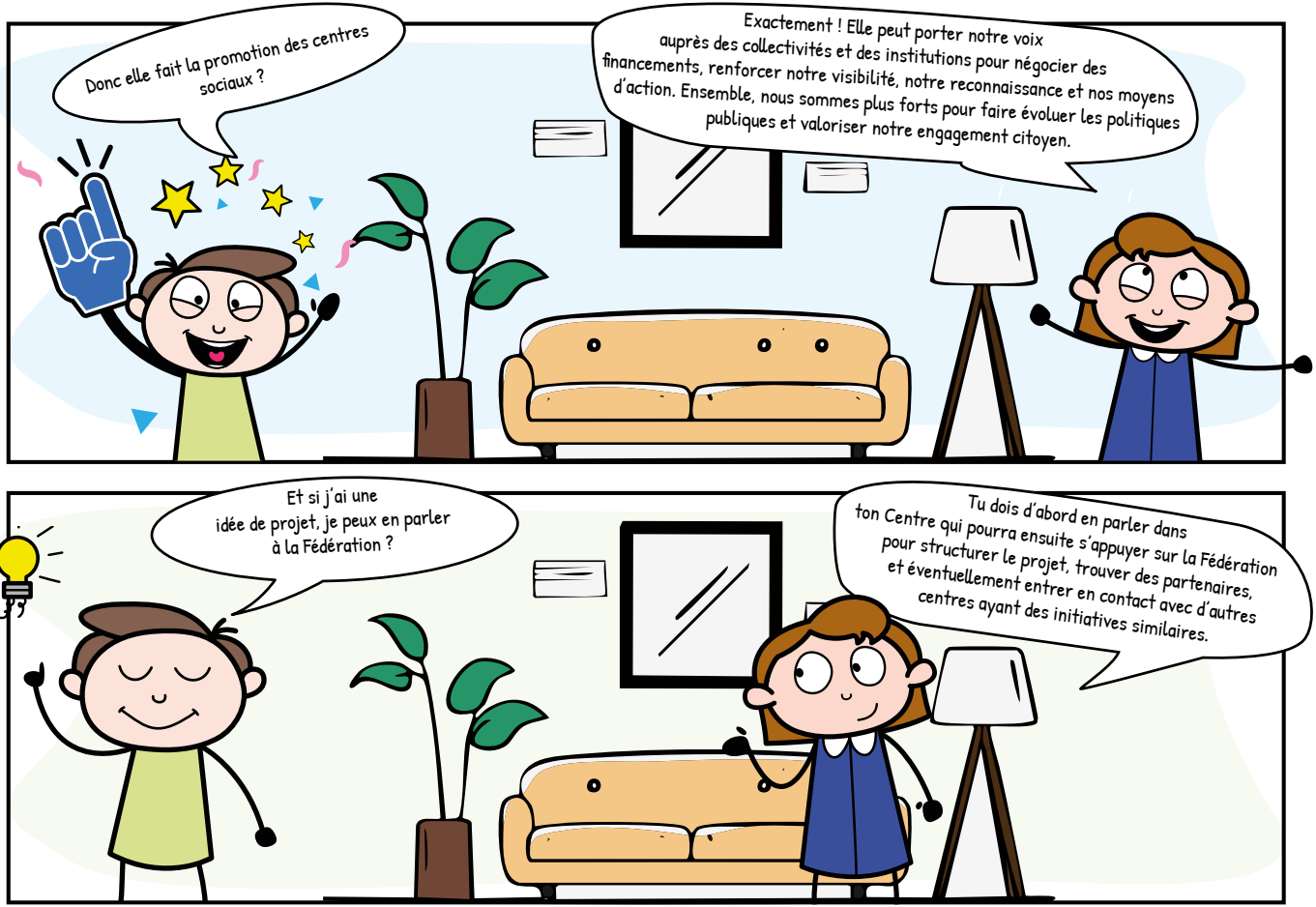
Donc elle fait la promotion des centres sociaux ?
Exactement ! Elle peut porter notre voix auprès des collectivités et des institutions pour négocier des financements, renforcer notre visibilité, notre reconnaissance et nos moyens d'action. Ensemble, nous sommes plus forts pour faire évoluer les politiques publiques et valoriser notre engagement citoyen.
Et si j'ai une idée de projet, je peux en parler à la Fédération ?
Tu dois d'abord en parler dans ton Centre qui pourra ensuite s'appuyer sur la Fédération pour structurer le projet, trouver des partenaires, et éventuellement entrer en contact avec d'autres centres ayant des initiatives similaires.

À L'ACCUEIL D'UN CENTRE, AUTOUR D'UN CAFÉ...

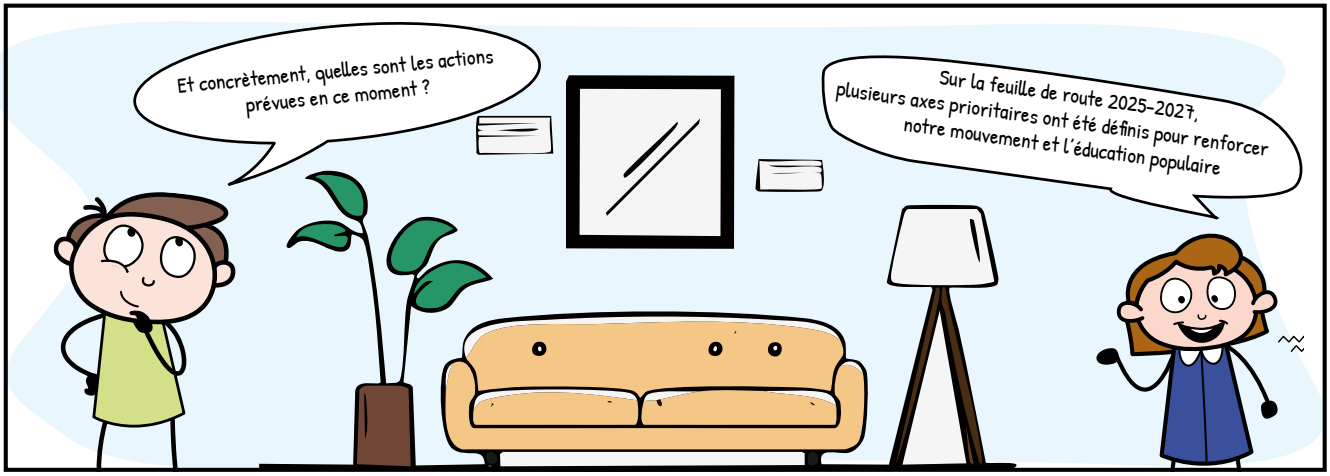

Mieux comprendre l'histoire et les valeurs des centres sociaux : aider les centres à se repérer dans leur histoire et à mieux travailler ensemble.

Affirmer notre rôle dans l'éducation populaire : donner à chacun les moyens de mieux comprendre la société et d'agir pour la transformer.

Encourager l'accès à la culture pour tous : faire en sorte que chacun puisse s'exprimer et participer à la vie culturelle

Travailler avec le monde de la recherche : utiliser les études et analyses pour améliorer nos actions sur le terrain

Faire reconnaître l'importance de la Fédération : valoriser son rôle auprès des institutions pour mieux défendre les centres sociaux.



Chercher de nouveaux soutiens et financements : trouver de nouvelles aides pour développer nos projets

Faire connaître les centres sociaux et EVS à tout le monde : expliquer leur utilité et leurs actions pour toucher plus d'habitants.

Mieux communiquer entre nous : améliorer les échanges au sein du réseau pour être plus efficaces ensemble

Travailler avec les bons partenaires : s'assurer que nos collaborations correspondent bien aux valeurs et aux objectifs des centres sociaux

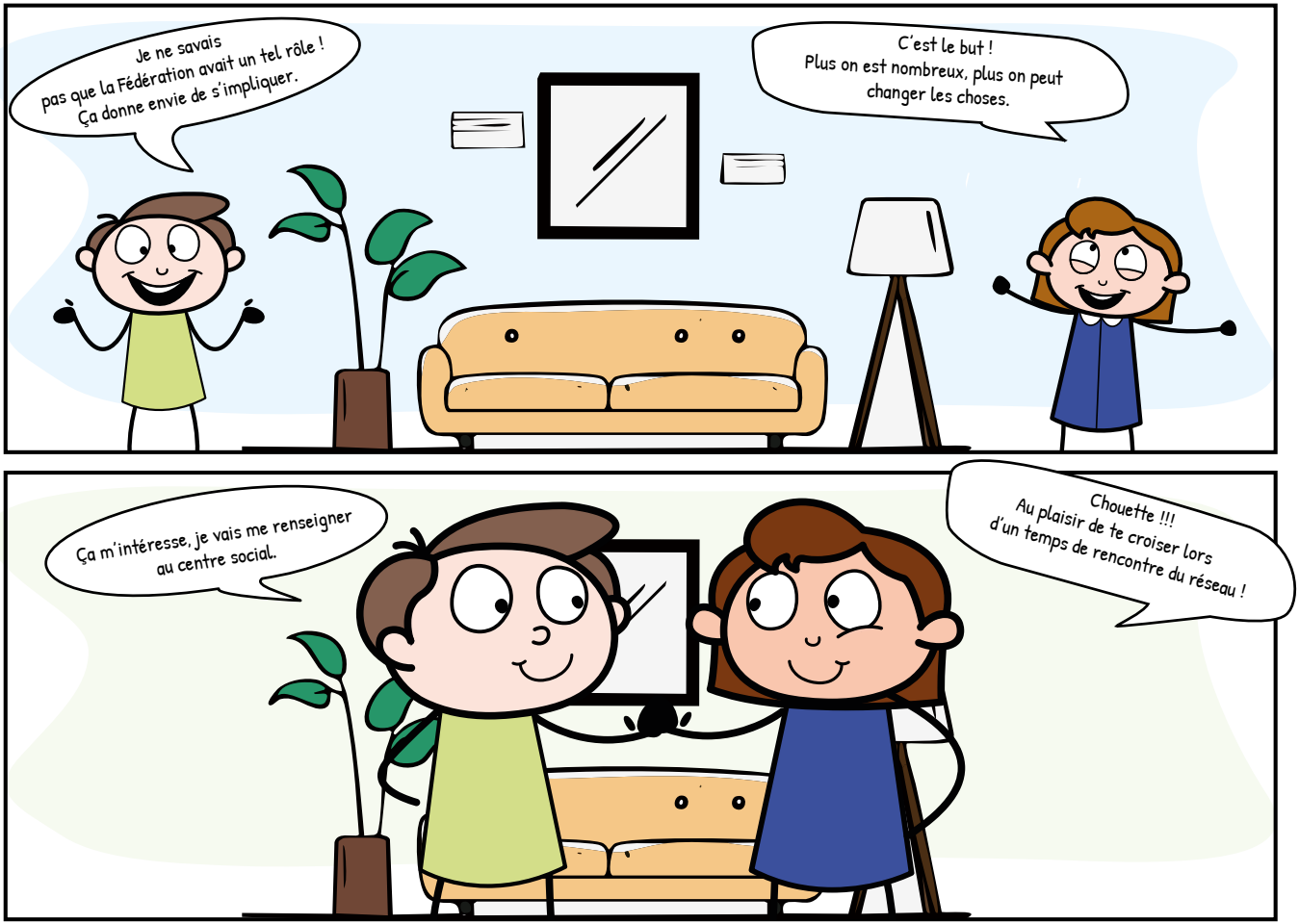
Je ne savais pas que la Fédération avait un tel rôle ! Ça donne envie de s'impliquer.
C'est le but ! Plus on est nombreux, plus on peut changer les choses.
Ça m'intéresse, je vais me renseigner au centre social.
Chouette !!! Au plaisir de te croiser lors d'un temps de rencontre du réseau !

NOTRE ORGANISATION
COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Notre structure repose sur plusieurs instances qui assurent à la fois la gestion, la réflexion et l'animation du réseau.



Organisation interne : qui fait quoi ?

- **Le Conseil d'Administration (CA) :** Il définit les grandes orientations de notre projet fédéral. Il est composé de bénévoles et de professionnels du réseau.
- **Le Bureau :** Il gère le quotidien et soutient le CA dans ses décisions. Il est élu par le CA.
- **La Commission Vie Associative :** Elle suit l'actualité, veille aux enjeux de société et assure la dynamique démocratique en interne. Ses membres sont issus du CA et de l'équipe salariée.

Instances de réflexion : où ça cogite ?

- **Les Groupes de Travail :** Ils se forment librement sur des sujets précis, à différentes échelles (locale, départementale…), en fonction des besoins et des envies.
- **Les Commissions Régionales :** Sur des thématiques retenues à l'échelle régionale où la mobilisation de tous est attendue.
- **Les COM :** Elles mettent en œuvre le projet fédéral sur le terrain, en lien avec l'actualité locale. Elles regroupent le délégué territorial, les administrateurs fédéraux du département et les centres sociaux du territoire.

Animation du réseau : où on se retrouve ?

- **Les grands temps forts** (CODEP, WESC, Congrès) : Ils permettent d'échanger et d'enrichir le projet fédéral en lien avec les réalités locales.
- **Les Groupes Métiers (GM) :** Pour les professionnels du réseau, un espace d'échange et de partage de pratiques.
- **Les Groupes Présidences (GP) :** Un espace dédié aux administrateurs et bénévoles en responsabilité dans leur structure.
- **Les Thèmes Transversaux :** Ils concernent tout le réseau et sont abordés à l'échelle régionale.

Constel'Action : nos partenaires

Nous travaillons avec plusieurs acteurs pour renforcer notre action : FCSF, CRAJEP, CRESS, MAB, CRIJ, CARSAT Bretagne, l'État…

NOTRE RÉSEAU

Retrouvez toutes les coordonnées sur notre carte interactive
https://centres-sociaux-bretagne.fr/fcsb-reseau/notre-reseau/

EN 2025

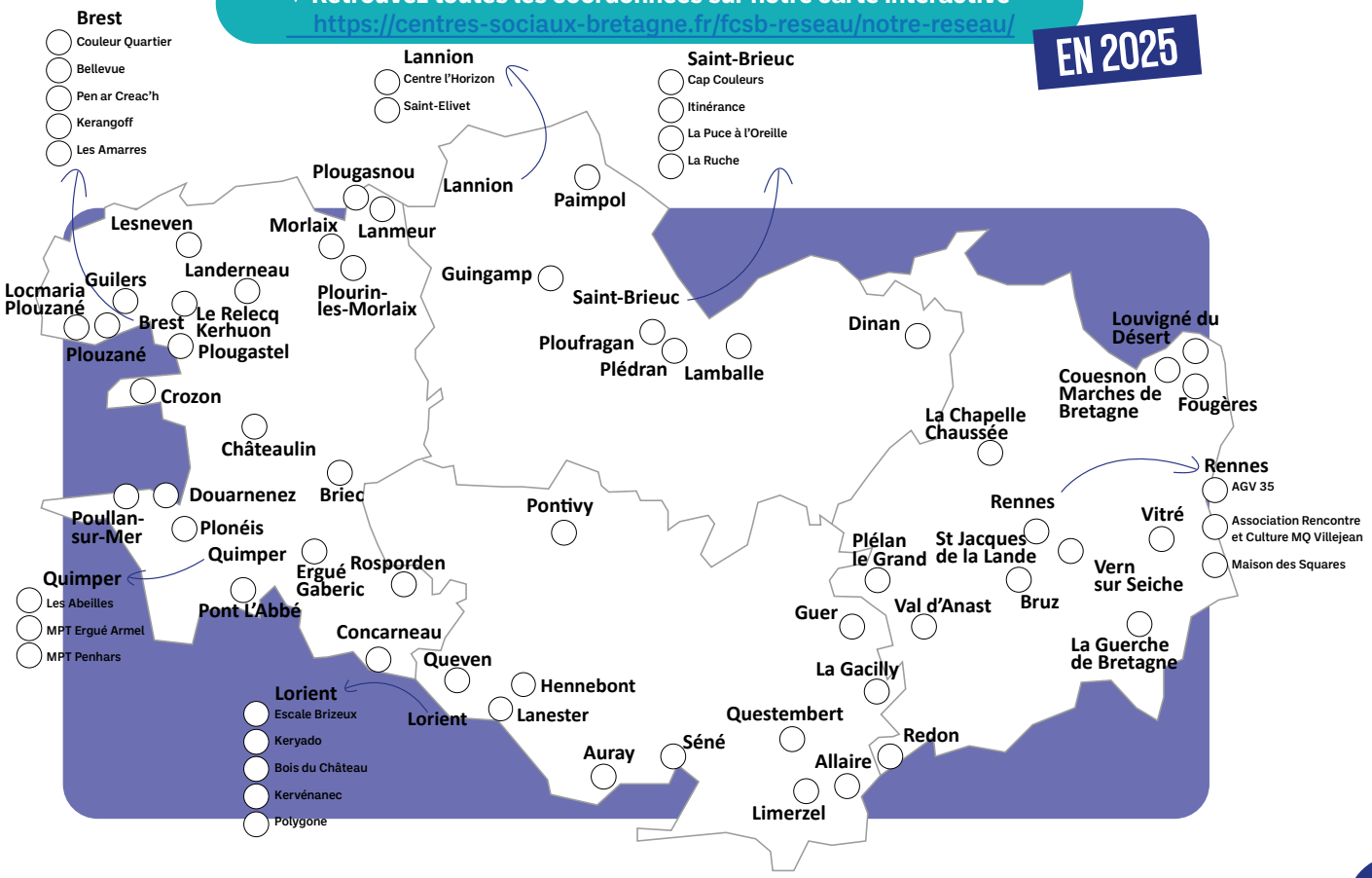

BUREAU
2024 - 2025



GUILLERM
Jacques
Trésorier
CS Ti an Oll
Plourin les Morlaix



LE GUENNEC
Frédérique
Vice présidente 35



LE NABEC
Tugdual
Tésorier adjoint
Maison Solidaire
de Kermarron



LE ROY
Michel
Vice Président 22
Centre Social La
Puce à L'Oreille



MOUNIER
Marie-Christine
Vice Présidente 56
CS Intercommunal
La Fédé



OREVE
Roland
Membre



STERVINOU
Françoise
Vice Présidente 29
Centre Socioculturel
L'Agora



TRELLU
Michèle
Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 - 2025

Collège Élus associatifs



CASTET JABOT
Francine
(cooptation)
CS Vitré (35)



DAUNEAU
Anne
CS Chemins
de Faire
Rosporden (29)



GUILLERM
Jacques
CS Ti an Oll
Plourin-les-
Morlaix (29)



LE DEUN Yannick
CS Bellevue
Brest (29)



LE FLANCHEC
Marie-Ange
CS Le Tremplin
Ploufragan (22)



LE ROY
Michel
CS La Puce
à L'Oreille
St-Brieuc (22)



MINGUY MAUSSION
Martine
CS Ti Lanvenec
Locmaria
Plouzané (29)



MOUNIER
Marie-Christine
CS Intercommunal
La Fédé
Allaire (56)



NIVAIGNE
Christian
Astérie CS
Plougastel (29)



RAFFA Pierre
CS Le Chatô
Paimpol (22)



STERVINOU
Françoise
CS L'Agora
Guilers (29)

Collège Professionnels



CHALONY Armelle
Maison Pour Tous
d'Ergué Armel
Quimper (29)



DIAZ
François
Familles Actives
au Centre Social
Fougères (35)



LE NABEC
Tugdual
Maison Solidaire
Kermarron
Douarnenez (29)



NOEL Suzanne
(cooptation)
Centre de la
Lande
Saint Jacques de
la Lande (35)



TANCELIN
Ronald
CS Vitré (35)

Collège Institutions gestionnaires



DUPAS Isabelle
Maison des
Habitants
CS de Séné (56)

Collège Membres de Droit



GRATIGNY
Christophe
(suppléant)
CAF 29



SCHNEIDER
Frédérique
CAF 29

Membres Associés



JEGOU
Raymond



LE GUENNEC
Frédérique



OREVE
Roland



TRELLU
Michèle

L'ÉQUIPE SALARIÉE 2024 - 2025



Ronan PÉROT, Délégué fédéral
Finistère
ronan.perot@centres-sociaux-bretagne.fr
07 84 80 21 15



Muriel DELANOUE, Déléguée fédérale
Ille-et-Vilaine
muriel.delanoue@centres-sociaux-bretagne.fr
07 84 80 00 95



Camille FRANCESCHI, Déléguée fédérale Morbihan
camille.franceschi@centres-sociaux-bretagne.fr
07 84 60 30 66



Suzanne LE PARC, Animatrice
animfulenn@centres-sociaux-bretagne.fr
06 41 99 66 62



Serge CHALONY, Délégué Régional
serge.chalony@centres-sociaux-bretagne.fr
07 65 81 31 99



Yoann MICHEL, Chargé de projets formation
formation@centres-sociaux-bretagne.fr
02 99 41 78 58

Référent régional de la branche ALISFA
rr.bretagne@alisfa.fr
06 41 47 60 43



Emilie TORTELLIER, Déléguée Régionale Adjointe
Responsable du pôle administratif et financier / RH
emilie.tortellier@centres-sociaux-bretagne.fr
06 78 71 41 83



Jean DAVOUST, Délégué Régional Adjoint - Stratégie
Côtes d'Armor / Finistère
jean.davoust@centres-sociaux-bretagne.fr
06 08 83 02 73



Maëlys CHALMEL, Assistante administrative
fede@centres-sociaux-bretagne.fr
02 99 41 78 58



Margot DAVOUST, Déléguée fédérale Formation
resp.formation@centres-sociaux-bretagne.fr
06 41 30 93 37



Antoine POTIER, Délégué fédéral, Chef de projet HUB
antoine.potier@hub-bretagne.net
06 01 74 95 25



Agathe GUILLET, Chargée de projet
agathe.guillet@hub-bretagne.net
06 41 06 93 27



Laura LAZENNEC, Chargée de déploiement
des PorTReA
laura.lazennec@hub-bretagne.net - 07 84 60 30 58



Eric ASTRUC
Technicien Paie
eric.astruc@centres-sociaux-bretagne.fr



Emmanuelle DUBOIS, Chargée de communication
emmanuelle.dubois@centres-sociaux-bretagne.fr
02 99 41 78 58

FEUILLE DE ROUTE 2025-2027

Missions socles & objectifs prioritaires



Missions socles

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Objectif A. Consolider le sentiment d'appartenance

Faire vivre un fédéralisme de différentes manières et à plusieurs échelles

Action 1 Continuer à mener des actions fédérales (formations, temps forts, instances) au sein des structures adhérentes

Action 2 Regrouper des centres autour de luttes (fêtes) et de revendications (exemple du 31 janvier 2024), ritualisation d'un temps fort décentralisé, le "jour de la Fierté des Centres Sociaux et EVS"

Action 3 Mettre en place un temps d'accueil et d'acculturation annuel par département : pour présenter le réseau, notre vision du fédéralisme / mouvement et le fonctionnement (chantiers, temps forts, instances), à destination des nouveaux administrateurs, des salariés et nouveaux centres adhérents, ouverts à tous

Action 4 Recenser, valoriser et partager les réflexions, productions et positionnements des structures adhérentes

Renforcer l'ancrage territorial des actions fédérales

Action 5 Soutenir les collectifs territoriaux de structures AVS (collectif brestois...)

Action 6 Créer des liens directs entre administrateurs de centres voisins (interconnaissance)

Action 7 Encourager la conduite d'actions locales inter-centres (projets, formations, sorties, débats...)

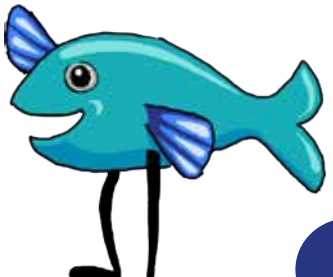

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ



Objectif

A. Consolider le sentiment d'appartenance (suite)

Faire vivre la notion d'adhésion reconnaissance

Action 8 — Actualiser et faire vivre le pacte fédéral, l'adhésion-reconnaissance

Objectif

B. Renforcer le projet politique

Se questionner, se former, se mettre en mouvement vis-à-vis des enjeux de notre société

Action 9 — Accompagner le réseau sur les questionnements liés au vieillissement, à la transition écologique, à la jeunesse…

Action 10 — Réaffirmer notre appartenance au champ de l'éducation populaire, défendre nos approches et nos méthodes à visée d'émancipation et de transformation (exemple : par la formation en interne du réseau et dans les cursus de formation initiale)

Action 11 — Rédiger des productions sur les différents travaux (guide, articles…)

Action 12 — Organiser en proximité (rencontres inter-centres, banquets…) des temps d'échanges, de débat sur des sujets tels que la démocratie en danger, la montée de l'individualisme et des discours de haine…

S'inscrire dans une logique de coopération et de solidarité européenne et internationale



Action 13 — Valoriser, communiquer sur les retours d'expériences

Action 14 — Favoriser la mobilité de tous (en ayant une attention particulière aux jeunes 12/25 ans)

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Action 15	Favoriser l'accessibilité à l'information sur les questions européennes dont celles portées par la Fédération
Action 16	Favoriser l'accueil de publics et de partenaires européens au sein de notre réseau
Action 17	Créer des passerelles avec d'autres acteurs (La Goëlette...)
Action 18	Faire connaître les dispositifs européens et internationaux (Corps Européen de Solidarité, Service Civique International...)
Action 19	Étudier la faisabilité d'un portage d'un agréement Erasmus + pour les jeunes
Action 20	Travailler la vision politique vis-à-vis de l'Europe
Action 21	Rencontrer et échanger avec des députés européens
Action 22	Mener des actions de solidarité (le CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asiles, Gwenilli, Mayotte...)
Action 23	S'associer à d'autres organisations (d'éducation populaire notamment), faire des alliances avec des structures qui portent les mêmes valeurs, les mêmes discours

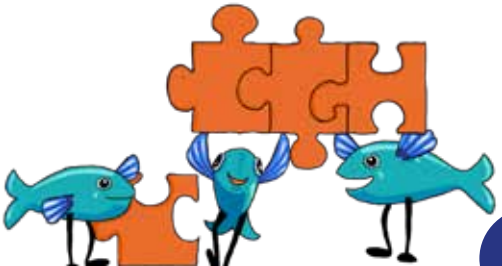

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Objectif C. Développer la co-responsabilité et favoriser l'engagement fédéral

Susciter l'engagement collectif réciproque

Action 24 Maintenir des consultations régulières du réseau pour construire ensemble

Action 25 Adapter, structurer notre organisation fédérale en s'appuyant sur les compétences du réseau

Action 26 Coanimer avec le réseau les formations et les différentes instances

Action 27 Re-questionner l'échelle géographique, les thématiques des instances fédérales (commissions, groupes de travail départementaux, COM, CODEP...)

Action 28 Clarifier les missions de la Fédération (à chaque renouvellement de projet de centre social)

Action 29 Animer les relations entre les structures proches géographiquement (croisements, mutualisations, territorialisation de projets...)

Action 30 Valoriser les compétences spécifiques des bénévoles et salariés, ressources du réseau

Action 31 S'appuyer davantage sur des correspondants fédéraux dans chaque structure

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Objectif D. Affirmer notre identité au travers de notre stratégie de communication

Améliorer notre communication interne

Action 32 Harmoniser la communication entre les différents échelons (national, régional, local…)

Action 33 Établir un plan de communication annuel



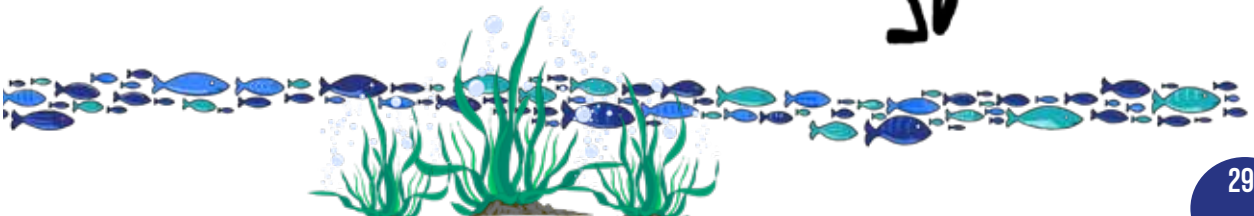

AXE 2 POUR UNE RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT DANS SA DIMENSION PARTENARIALE

Objectif E. Renforcer et diversifier les partenariats en cohérence avec le projet politique

Représenter et être porte-parole du réseau

Action 34 Faire de la commission vie associative un organe de plaidoyer et de prise de positionnement politique pour représenter le réseau

Action 35 Définir les priorités dans les instances d'influence. Ex : plan pauvreté, FCSF, CRAJEP... et communiquer auprès du réseau

Action 36 Former à la notion de partenariats (appels à projet, partenariat cibles...)

Action 37 Travailler sur l'impact qualitatif (utilité sociale, s'adapter et influencer)

Objectif F. Représenter et valoriser les structures du mouvement

Affirmer notre place, se présenter comme des partenaires incontournables, des « experts du terrain »

Action 38 Être localement en soutien du réseau (COPIL, COPAR...)

Action 39 Réaffirmer et démontrer concrètement l'utilité sociale des acteurs du réseau (outils d'évaluation, diagnostics, rapports, publications...)

AXE 2 POUR UNE RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT DANS SA DIMENSION PARTENARIALE

Intégrer les organisations représentatives des acteurs de l'AVS et des territoires

Action 40 Poser des actes significatifs avec d'autres acteurs pour faire reconnaître le fait associatif (le bénévolat, la place des associations...)

Action 41 Intégrer et participer à la vie de regroupements, de collectifs, d'organisations en lien avec les orientations du projet fédéral (CRAJEP, MAB ...)

Objectif G. Consolider les modèles socio-économiques de la Fédération

Soutenir la pérennisation des structures AVS sur les territoires (réseau d'influence)

Action 42 Développer la mutualisation de services, de compétences, de moyens humains et matériels par le réseau, pour le réseau

Action 43 Expérimenter de nouvelles formes, en complément du système actuel

Être présent pour agir sur les financements des politiques publiques

Action 44 Participer à l'élaboration et à l'animation des politiques publiques (SDAVS...)

Action 45 Se rapprocher des EPCI et autres acteurs institutionnels

Action 46 Etre présent dans les réseaux d'influence

AXE 3 POUR UN AVENIR DURABLE ET DÉMOCRATIQUE

Objectif H. Favoriser la recherche, capitaliser, partager la réflexion et les ressources

Rendre accessible l'ensemble des travaux réalisés par la Fédération

Action 48 Repérer ce qui se fait dans les centres

Expérimenter, innover

Action 49 Valoriser les pépites (newsletter...)

Action 50 Proposer des recherches actions (chantiers expérimentaux...)

Objectif J. Être force de proposition pour le développement local et l'animation de la vie sociale

Avoir une fonction de veille

Action 51 Poursuivre l'animation d'un plateau technique (accompagnement compta-paies, questions juridiques...)

Action 52 Co-animer avec la CAF la démarche SENACS, les cellules de veille, SDSF...



Consolider la fonction «ressources»

Action 53 Poursuivre une offre de formation diversifiée (non qualifiante et professionnelle) adaptée aux besoins du réseau

Action 54 Permettre la montée en compétences et accompagner les nouveaux salariés et bénévoles

Action 55 Gérer des dispositifs, des agréements pour le réseau (service civique...)



courant de l'éducation populaire

Objectifs prioritaires

2025-2027

Objectifs prioritaires

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Objectif A. Consolider le sentiment d'appartenance

Accompagner les centres dans la création d'une culture historique et politique commune du fédéralisme

Action 1 Valoriser le bénévolat

Action 2 Faire que la convivialité soit au cœur de nos actions

Action 3 Créer des outils : BDs, expos, supports visuels... Des outils à penser et à animer !

Objectif B. Renforcer le projet politique

Œuvrer à la reconnaissance de la qualité de corps intermédiaire de la fédération

Action 4 Alimenter la réflexion du réseau (veille, plaidoyers...)

Action 5 S'associer à d'autres organisations (d'éducation populaire notamment), faire des alliances avec des structures qui portent les mêmes valeurs, les mêmes discours

AXE 1 POUR UN DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL ENGAGÉ

Objectif D. Affirmer notre identité au travers de notre stratégie de communication

Faire connaître les centres sociaux et EVS au grand public

Action 6 Coordonner des évènements pour faire évoluer les représentations sur les Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale

Action 7 Construire une stratégie de communication "massive" tournée vers le grand public du national au local

Action 8 Permettre une meilleure connaissance de la Fédération via la création de supports ludiques

Action 9 Etablir une stratégie pour être relayé par les médias

AXE 2 POUR UNE RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT DANS SA DIMENSION PARTENARIALE

Objectif E. Renforcer et diversifier les partenariats en cohérence avec le projet politique

Travailler la cohérence entre notre projet politique et le réseau partenarial

Action 10 Consolider et redéfinir les modalités de relations partenariales

Action 11 Constituer un groupe de travail « stratégies et partenariats »

Action 12 Construire des outils et des modalités de collaboration adaptés

Action 13 Créer une « journée » des partenaires pour identifier les intérêts communs

Action 14 Élaborer une nouvelle stratégie pour aller vers de nouveaux partenaires

Action 15 Définir des priorités en termes de réponses aux appels à projets

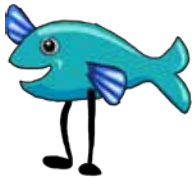

Objectif F. Représenter et valoriser les structures du mouvement

Redéfinir nos liens avec nos partenaires privilégiés et mieux communiquer

Action 16 Consolider nos liens avec les CAF, les Conseils Départementaux, le Conseil Régional et les collectivités, la CARSAT...

Action 17 Établir de nouveaux partenariats (CARSAT, MSA, FRANCE TRAVAIL...)

Action 18 Établir une charte du partenariat (valeurs/engagements...)

AXE 2 POUR UNE RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT DANS SA DIMENSION PARTENARIALE

Objectif G. Consolider les modèles économiques de la Fédération

Etre en veille et rechercher de nouveaux partenariats pour consolider les nouveaux modes de financements

- **Action 19** Favoriser les conventions multi-partenariales et pluriannuelles
- **Action 20** Définir un cadre conforme à nos valeurs
- **Action 21** Monter en expertise sur les fonds européens sur les sujets portés par le réseau
- **Action 22** Réaliser des accompagnements (diagnostics, formations...) hors réseau
- **Action 23** Accompagner le réseau sur les réponses aux appels à projets

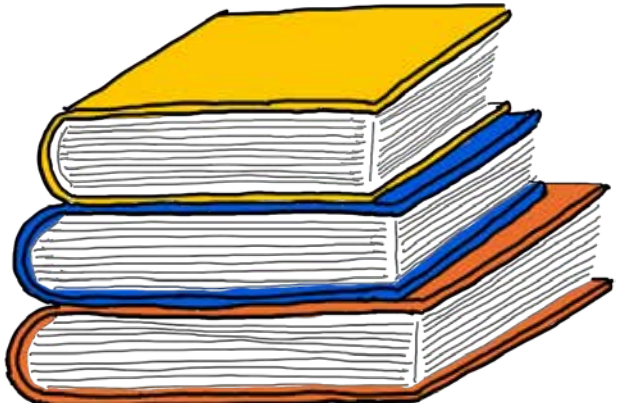

AXE 3 POUR UN AVENIR DURABLE ET DÉMOCRATIQUE

Objectif H. Favoriser la recherche, capitaliser, partager la réflexion et les ressources

Mettre en adéquation le monde de la recherche avec nos différents travaux

Action 24 Rédiger des productions sur les différents travaux (guide, articles...)

Action 25 Mobiliser le champ universitaire, des laboratoires

Objectif I. Promouvoir et inscrire les droits culturels humains dans nos pratiques

Conscientiser, s'approprier et diffuser ce que sont les droits culturels

Action 26 Faire du lien avec la culture dans les centres sociaux : la démocratisation culturelle, la démocratie culturelle, la médiation culturelle...

Action 27 Sensibiliser et communiquer sur la déclaration de Fribourg

Action 28 Mettre en place un parcours de formation

Action 29 Identifier et valoriser ce qui se fait dans les centres sur les droits culturels

AXE 3 POUR UN AVENIR DURABLE ET DÉMOCRATIQUE

Objectif K. Faire vivre des espaces de débat et de réflexion politique sur des sujets de société

Réaffirmer davantage la Fédération et le réseau comme des acteurs de l'éducation populaire

Action 30 Accompagner et s'outiller pour défendre nos valeurs

Action 31 Ouvrir un chantier « éducation populaire »

Action 32 Communiquer auprès de toutes et tous, affirmer notre rôle en tant qu'acteurs de l'éducation populaire

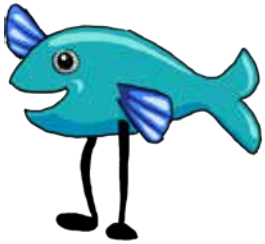

Action 33 Faire réseau : se rapprocher des autres associations travaillant sur l'éducation populaire

Action 34 Former et outiller à l'animation de différentes formes de débat physiques et/ou numérique, à la gestion de conflits d'idées

Action 35 Créer des outils permettant de donner un cadre, de sécuriser le débat (numérique...) et de lutter contre des propos discriminants

Action 36 Informer, partager, mieux comprendre les différents enjeux liés à des orientations politiques (vote lors des élections, utilisation des réseaux sociaux...)

GLOSSAIRE



ACEPP : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

ARIC : Association Régionale d'Information des Collectivités territoriales

AVS : Animaion de la Vie Sociale
Les structures de l'AVS sont, du point de vue de la CAF : les Centres Sociaux et les Espaces de vie sociale (EVS).

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CNAF : Caisse Nationale Allocations Familiales

CODEP : Comité fédéral
Cette instance non décisionnelle réunit 2 ou 3 fois par an au moins un binôme bénévoles / salariés représentant les SDST de chaque département. Elle permet des échanges de pratiques autour de thématiques telles que «la laïcité», «la démocratie participative» ...)

COM : Commision départementale
La COM est une instance fédérale, en charge de l'animation départementale. Elle réunit les administrateurs du CA régional de chaque département. La COM peut s'adjoindre des membres du réseau (bénévoles et salariés).

CRAJEP : Comité Régional des Associations de Jeunesse et d' Education Populaire
Le CRAJEP a pour mission de représenter et porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire en Bretagne, auprès des pouvoirs publics et au sein d'instances représentatives.

CRTS : Comité Régional du Travail Social
Le CRTS de Bretagne participe à la démarche globale d'observation, d'analyse et de prospective sur l'évolution des politiques sociales, des métiers du travail social et des formations qui s'y rapportent.

DSL : Développement Social Local

Le développement social local est un processus collectif permettant de répondre aux problèmes économiques et sociaux et de les mettre en oeuvre avec ceux qui en sont les acteurs.

ESS : Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale ou économie sociale et solidaire regroupe un ensemble de coopératives, mutuelles, associations, syndicats et fondations fonctionnant sur des principes d'égalité des personnes (1 personne 1 voix), de solidarité entre membres et d'indépendance économique.

Éducation Populaire

Courant de pensée porté par des associations, visant à promouvoir, en dehors des structures d'enseignement et des système éducatifs institutionnels, une éducation (pas qu'un enseignement) reconnaissant à chacun la possibilité de progressser et de se développer tout au long de la vie. Elle se définit en complément de l'enseignement scolaire formel et par rapport aux notions voisines d'éducation permanente et d'animation socioculturelle.

Elle vise l'accès au savoir, à la connaissance du plus grand nombre pour former des citoyens actifs et responsables, par une pédagogie adaptée qui favorise la créativité. Elle reconnaît et associe une dimension humaniste de développement de l'individu (selon son parcours de vie, son environnement) et une dimension politique d'émancipation (place de l'individu dans la société)

Le Mouvement associatif

Il a pour but de défendre et de promouvoir la vie associative dans son ensemble et se fonde sur un mouvement associatif organisé, composé de plus de 700 fédérations et unions nationales et régionales.

PACTE FÉDÉRAL

Le Pacte fédéral est un document signé par le centre social et la Fédération.

Il a pour objet de préciser les relations entre les centres sociaux adhérents et leur Fédération Régionale, en définissant les règles qu'ils se donnent volontairement, les uns par rapport aux autres. Son adoption concrétise la reconnaissance des droits et obligations réciproques.

Il garantit la cohérence du fédéralisme mis en oeuvre, renforce la légitimité de l'Adhérent comme celle de la Fédération.
Il s'inscrit dans le prolongement et en complément de :
. la Charte des Centres Sociaux et Socioculturels de France,
. du projet fédéral régional,
. des Statuts de notre Fédération,
. de son Règlement Intérieur,
. des décisions de nos Assemblées Générales...

SDST : Structure de Développement Social Territorial

Il s'agit du nom générique employé pour désigner l'ensemble des structures adhérentes à la Fédération : les centres sociaux, les Espaces de Vie Sociaux (EVS) et toutes autres structures ayant fait la démarche d'adhésion reconnaissance auprès de la Fédération (cette appellation apparaît dans les statuts de la FCSF).

SENACS :

Système d'Echange National des Centres Sociaux. Il s'agit d'un observatoire co-porté par la CNAF et la FCSF.

UTILITÉ SOCIALE

Est d'utilité sociale, l'activité d'une organisation de l'économie sociale qui a pour résultat constatable et, en général, pour objectif :
. la cohésion sociale (notamment par la réduction des inégalités),
. la solidarité (nationale, internationale, ou locale : le lien social de proximité),
. la sociabilité,
. l'amélioration des conditions collectives du développement humain durable (l'éducation, la santé, l'environnement et la démocratie)

TIERS LIEUX

Nom générique employé pour définir des espaces tels que : les centres sociaux, les espaces de co-working, les Fablab, les Repair'Café, les jardins partagés...

NOS PARTENAIRES

La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de Bretagne anime et met en œuvre son projet au quotidien, grâce à un maillage territorial dense et de nombreux partenariats visant à soutenir les projets de centres sociaux, à mettre en œuvre ou co-construire les politiques publiques de notre secteur. Tour d'horizon des partenaires publiques et privés avec lesquels la FCSB est engagée…





Un projet fédéral à faire vivre ensemble !

Ce projet fédéral n'est pas un simple cadre, mais un levier d'action au service de notre réseau. Il évoluera grâce à vos retours, vos initiatives et votre engagement sur le terrain.

Comment contribuer ?

- En vous appropriant les axes stratégiques et en les déclinant localement.
- En partageant vos expériences et pratiques au sein du réseau.
- En nous faisant part de vos idées pour enrichir et adapter notre démarche.

Restons mobilisés et unis pour faire grandir notre projet commun !

Une question ? Une suggestion ? Contactez-nous et continuons la discussion ensemble.

FCSB
Fédération
Centres Sociaux &
Socioculturels de
Bretagne

PROJET FÉDÉRAL 2024 2030

«VERS UN MOUVEMENT COMMUN»



Illustrations : Toinon L. pour la FCSB - Contact : ltoinon@yahoo.fr
BD : Vecteezy / Image générée avec Adobe Firefly

ON LÂCHE RIEN !!!

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Bretagne
3 rue de la Volga - 35200 Rennes - 02 99 41 78 58
www.centres-sociaux-bretagne.fr centressociauxbretagne

SEUL on va plus vite, ENSEMBLE on va plus loin

Membre de la Fédération des Centres Sociaux de France